



COMMUNE DE LANVEOC - SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL N° 5

Du 2 DECEMBRE 2025 - DELIBERATION N° 10

Fixation de tarifs spéciaux pour la bibliothèque municipale

L'an deux mille vingt-cinq, le 2 décembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 27 novembre, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence Christine LASTENNET, Maire.

Etaient présents : Mme Edith ALISIER, M. Manuel FERNANDES, Mme Christelle GAOUYER, Mme Patricia GESLAND, M. Laurent GUILLON, M. Jean-Jacques HILLION, M. Marc JOSEPH-TEYSSIER, M. Richard KLEIN, Mme Christine LASTENNET, Mme Guylaine LECESNE, Mme Danièle LE GUERRANNIC, Mme Martine LODE, M. Raymond SAGET

Absent ayant donné pouvoir : Monsieur Sylvain HASCOËT ayant donné pouvoir à Madame Christine LASTENNET

Absents excusés : M. Erwan ANDRIEUX, Mme Stéphanie GILLARD, Mme Diane GRIFFO, Mme Sophie RAZET, Mme Célia SCHMIDT

Le secrétariat a été assuré par : M. Jean-Jacques HILLION

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Par délibération n° 3 en date du 15 février 2012, le conseil municipal a fixé les tarifs spéciaux pour la bibliothèque municipale dans le cadre de la braderie du livre.

Madame le Maire propose une nouvelle tarification simplifiée comme suit :

- 1€ pour un livre poche, un livre enfants,
- 2€ pour un livre broché, un lot de 3 poches, un documentaire,
- 4€ le lot de trois brochés, le lot de trois documentaires, une bande dessinée
- 10€ pour un lot de livres en série
- 10€ le livre de valeur (livre ancien côté, livre neuf).

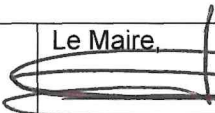
Entendu l'exposé de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les propositions tarifaires lors de vente de livres à l'occasion de la « Braderie du livre ».

ACCEPTE la vente de livres à l'occasion de braderies du livre aux tarifs ci-dessus précités.

Le secrétaire de séance, 	Le Maire,  Christine LASTENNET 
---	--